

Combrit Sainte-Marine



Kombrid - Sant-Voran



en bref...

LES ARRÊTÉS DE L'ÉTÉ...

■ Débroussaillage

Conformément à la réglementation (article L.2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales), les propriétaires de terrains non aménagés doivent entretenir leur parcelle dans un souci de sécurité et de propreté mais aussi de respect vis-à-vis de leurs voisins (prolifération de mauvaises herbes, des nuisibles...)

vis de leurs voisins (prolifération de mauvaises herbes, des nuisibles...)



■ Travaux d'été

Tous travaux, sources de nuisances sonores importantes, sont interdits dans la commune entre le 9 juillet et le 21 août (*Arrêté municipal*).

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants : tondeuses, tronçonneuses, perceuses... doivent être réalisés :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

(*Arrêté préfectoral*)

■ Circulation et livraison au port

L'accès est interdit à tous véhicules, sauf autorisation, jusqu'au 30 septembre inclus.

Les livraisons devront être assurées entre 7 h et 10 h.

(*Arrêté municipal*)

■ La consommation d'alcool...

... est interdite dans tous les espaces publics de 22 h à 7 h du matin, à l'exception des débits de boissons, buvettes des fêtes locales et manifestations associatives autorisées.

(*Arrêté municipal*)

2

état civil

Décembre 2010 / Mai 2011

NAISSANCES

- Lana RIBEIRO
- Mélissa LE BRUN
- Tanguy COLIN
- Yann VOLANT
- Romane GUILMEAU
- Lenny PERON
- Margaux MEZIERE--GOLIN
- Rose COIC
- Yoann DERRIEN
- Sacha LE BLEIS
- Agathe ROGEL
- Rose VERHAEGHE
- Samuel GAILLARD
- Soën de la BROISE
- Nora TANGUY

MARIAGES

- Anthony DÉSSERT et Marine BERNARD

DÉCÈS suite 2010

- Anne PETILLON
née POULLELAOUIEN
- Raymond ROGUET
- Armand FERLICOT
- Clément LE BORGNE
- Anne BOTTE *née MANACH*
- Agathe QUERE *née BODERE*
- Magdeleine DAVID *née GOENVEC*
- Arlette LAFAGE *née LOZEVIS*
- Jacques RIVIERE
- Jacques RIBAU
- Suzanne LE BUHE *née LANTIL*
- Jeanne LE GALL *née LARNICOL*
- Jeanne TANNIOU *née DARON*
- Marcel LE ROUX
- Marie TANNIOU *née ROUSSEL*
- Isidore GARIN
- Anna LE NOURS *née LE BERRE*
- Paul LEGLISE
- Jacques PERON
- Marie Thérèse CASTRIC *née BABEF*
- Jean Yves LALLA
- Marie Thérèse DIQUELOU
née GOURLAOUIEN
- Denise DAOULAS *née OLLIVIER*
- François JACQ
- Michel LE ROY
- Christine CARABASSE *née CARIOU*
- Jacqueline WALTER *née LALLIER*
- Arlette JACQUES *née LEVRON*
- Robert MONTI
- Yves LE BEC
- Yvon LOUEDEC
- Marie-Louise LE BRETON
née BARC
- Augustine LE CALVEZ
- Marie CASTRIC *née LE BELLEC*
- Alexis LE GARREC
- Marie Louise KERNAFLEN
née LE MARC
- Maurice RICHARD

DÉCÈS 2011

- Marie TANNIOU *née ROUSSEL*
- Isidore GARIN
- Anna LE NOURS *née LE BERRE*
- Paul LEGLISE
- Jacques PERON
- Marie Thérèse CASTRIC *née BABEF*
- Jean Yves LALLA
- Marie Thérèse DIQUELOU
née GOURLAOUIEN
- Denise DAOULAS *née OLLIVIER*
- François JACQ
- Michel LE ROY
- Christine CARABASSE *née CARIOU*
- Jacqueline WALTER *née LALLIER*
- Arlette JACQUES *née LEVRON*
- Robert MONTI
- Yves LE BEC
- Yvon LOUEDEC
- Marie-Louise LE BRETON
née BARC
- Augustine LE CALVEZ
- Marie CASTRIC *née LE BELLEC*
- Alexis LE GARREC
- Marie Louise KERNAFLEN
née LE MARC
- Maurice RICHARD





Sports et activités pour tous à Croas Ver

S'il est un domaine communal qui va connaître de profondes transformations, c'est bien celui du stade et de ses abords. Le nouveau terrain de foot aujourd'hui terminé occupe déjà le fond de l'espace dans un cadre agréable entouré de bois ou de plantations réalisées par les enfants de l'école de foot avec l'aide du personnel municipal.

À l'automne, commenceront les travaux de construction de la salle de sports et d'activités attendue depuis longtemps. Son emplacement au cœur du stade permet un regroupement des activités sportives dans un même lieu facilement accessible et tient compte des bonnes aptitudes du sous-sol aux fondations.

Un vaste parking sera réalisé devant la salle ainsi qu'une nouvelle entrée au stade. Les terrains de pétanque seront recréés de l'autre côté de la rue dont la voirie sera reprise : enfouissement des réseaux, sécurisation de la circulation automobile et piétonne, mise aux normes à l'intention des personnes à mobilité réduite, facilitation de l'accès à la médiathèque. Le réaménagement de l'aire de skate viendra compléter l'ensemble.

Les associations de la commune pourront ainsi bénéficier de ces nouvelles installations pour la pratique des sports collectifs, en particulier, hand, basket, volley, badminton mais aussi pour celle de la danse, gymnastique, expression corporelle ou théâtrale.

Elles auront également à leur disposition une salle indépendante pour les diverses réunions indispensables à la vie associative.

La rénovation des rues de Poul ar Ven Dero et Croas ver, prévue à l'automne 2011, permettra aux enfants des écoles de Combricit de se rendre à la salle de sports et d'activités en empruntant un parcours sécurisé sur toute sa longueur. Ceux de Sainte-Marine y accéderont en car et utiliseront ces installations dans les mêmes conditions. Les scolaires disposeront ainsi, sur les horaires de cours, d'un équipement de qualité, utilisable toute l'année.

Les Combritois pourront trouver là, un cadre agréable, fonctionnel, propice à la pratique et au développement de leurs activités sportives, culturelles et associatives.

Jean-Claude Dupré
Maire de Combricit Saint-Marine

sommaire...

- 2 EN BREF... ETAT CIVIL
- 3 ÉDITO / SOMMAIRE
- 4 > 6 CULTURE / ANIMATIONS
- 7 VIE MUNICIPALE
- 8 9 FINANCES
- 10 11 VIE ÉCONOMIQUE
- 12 SOCIAL
- 13 LE PORT
- 14 > 17 TRAVAUX
- 18 > 20 INTERCOMMUNALITÉ
- 21 22 URBANISME
- 23 > 26 VIE ASSOCIATIVE
- 27 ÉCOLES
- 28 UN PEU D'HISTOIRE...



L'équipe municipale, les Espaces Verts et l'école de foot ont planté des arbres autour du nouveau terrain, en début d'année.



culture

Roselyne Javry, Maire-adjoint Culture et Patrimoine

CET ÉTÉ AU FORT

Trois nouveaux artistes seront présents cet été au Fort de Sainte-Marine.

■ En juin, **Patrick Marziale** expose ses marines originales, plages et rivages de Cornouaille ou "paquets de mer", mais aussi quelques curiosités de son jardin secret...

■ Les mois de **juillet et août** seront consacrés à **Yves Doaré**. Résident de la Casa Velázquez de Madrid de 76 à 78, il a reçu cet hiver un prix de l'Institut de France pour sa qualité de graveur. Ses peintures récentes nous feront découvrir un monde intérieur foisonnant et symbolique. Au même moment le Musée des Beaux Arts de Soissons affichera une rétrospective de ses œuvres peintes et gravées.

■ Au mois de **septembre**, **Yann Le Pape** accrochera aux cimaises du Fort une exposition intitulée "Bigouden". Ces photographies, qui nous dévoilent des portraits de jeunes hommes et des paysages du Pays Bigouden, étaient exposées l'an dernier à Buenos Aires. Récompensé par de nombreux prix, il partage son art entre la France et l'étranger.



horaires...

4

...DU FORT

■ Tous les jours sauf le mardi :
14 h 30 - 18 h 30

...DE L'ABRI

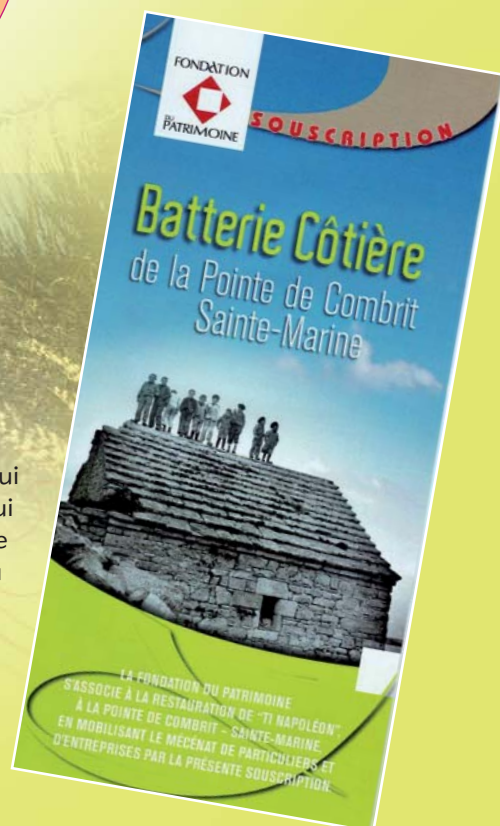
■ Tous les jours sauf le lundi :
10 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h

PETIT RAPPEL

- Un billet couplé à 3 € donne accès aux deux lieux.
- Une carte annuelle à 8 € permet des entrées illimitées au Fort et à l'Abri.

BATTERIE CÔTIÈRE

L'extension de la batterie côtière de la Pointe a été détruite, lui redonnant ainsi ses proportions originelles. Les travaux entrepris lui rendront l'aspect qu'elle avait au XVIII^e siècle. Pour l'élaboration de ceux-ci, une convention a été signée avec la Fondation du Patrimoine, permettant aux donateurs une économie d'impôts. C'est ainsi que la petite porte, côté Est, sera rouverte, et le côté Ouest fermé. Rappelons aussi que le chemin le plus proche de la mer est à nouveau accessible aux promeneurs et que le talus suit désormais le dessin de la carte établie par l'hydrographe Charles Beautemps-Beaupré en 1818.



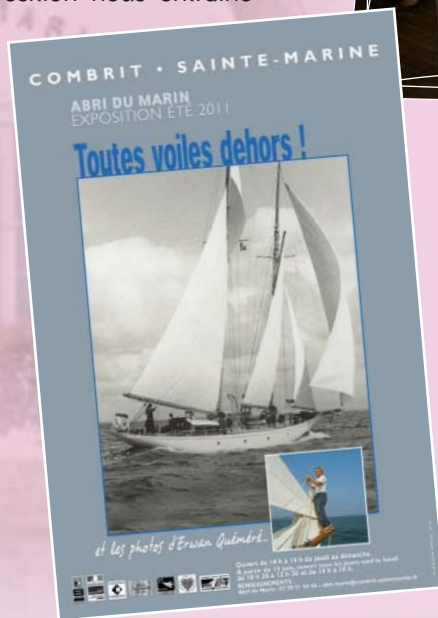
ABRI DU MARIN

L'Abri accueille depuis le mois de mai une nouvelle exposition : "Toutes voiles dehors !"

Elle retrace le parcours des marins-pêcheurs de Sainte-Marine qui exerçaient le métier de skipper pendant les mois d'été et la pêche en hiver. Illustrée par les photos d'Erwan Quéméré, cette exposition nous entraîne aussi dans l'univers des skippers d'aujourd'hui.

Le photographe a partagé, sur le Pen Duick, les derniers moments de son ami Eric Tabarly dont il a saisi, la veille de sa disparition, la dernière image. Il nous a confié ses clichés de mer, beaux et émouvants.

Un film sur le rassemblement des voiliers traditionnels est diffusé dans la salle vidéo.



flash abri

■ L'Abri a ouvert une page sur Facebook et publie désormais une "Newsletter"

.....
■ Le samedi 14 mai, il a participé pour la première fois à la **Nuit des Musées**, à cette occasion il a accueilli de nombreux visiteurs.

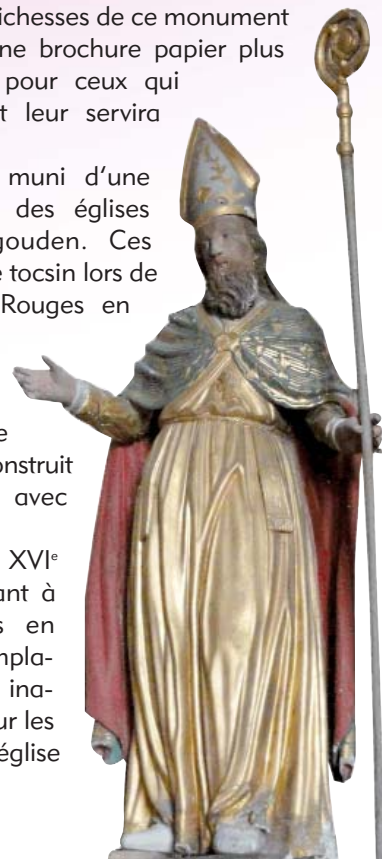
EGLISE SAINT TUGDUAL



C'est en présence de Nicolas Meynen, Directeur de l'IUP Métiers du Patrimoine de Quimper, d'Yves Gallet, Maître de conférences, et d'un public nombreux que les étudiants de l'UBO ont présenté à la Commune le fruit de leurs études.

Se déroulant autour de trois axes, leurs recherches avaient pour but la mise en valeur de l'église Saint Tugdual :

- Une signalétique réalisée en pierre de lave émaillée sera située sur le mur Ouest de l'enclos paroissial. Elle indiquera aux visiteurs les richesses de ce monument ainsi que son histoire ; une brochure papier plus détaillée sera disponible pour ceux qui entreront dans l'église et leur servira ainsi de guide-découverte.
- Par ailleurs un dépliant muni d'une carte racontera l'histoire des églises décapitées du Pays Bigouden. Ces églises qui avaient sonné le tocsin lors de la Révolte des Bonnets Rouges en 1675 virent leurs clochers arasés sur l'ordre de Louis XIV. Le dôme surmonté d'un lanternon de Saint Tugdual ne sera reconstruit qu'un siècle plus tard, avec l'accord de Louis XVI.
- Les superbes sablières des XVI^e et XIX^e siècles seront quant à elles éclairées et mises en valeur par des leds qui remplaceront l'éclairage actuel, inadéquat et trop puissant pour les boiseries anciennes de l'église paroissiale.



culture



DENISE LAZ Artiste Peintre à Sainte-Marine

Après l'école des Beaux-Arts de Quimper, où elle prend des cours avec Jean Le Merdy, peintre de la Marine, Denise Laz côtoie l'atelier de Kérazan et Laurent Pétilon. Denise expose régulièrement depuis 1986 et ouvre, pour la saison estivale, la salle d'exposition — 1 bis rue des Glénan à Sainte-Marine — du 1^{er} juillet au 31 août, de 15 h à 19 h. De nouvelles huiles sur toile ou sur papier, sous-bois de Roscouré, vieux chêne ou champ de fleurs sauvages sont accrochées au côté du vieux port de Sainte-Marine...

Contact : Denise Laz - 02 98 56 46 05
<http://sainte-marine-denise-laz.vpweb.fr>

PHILIPPE MONT MARIN Potier, céramiste et peintre

Philippe Mont Marin, installé depuis douze ans — 5 rue des Glénan à Sainte Marine — présente des pièces uniques en grès émaillé et des objets plus fonctionnels décorés. Toutes les pièces sont créées de façon artisanale, tournées ou moulées ou découpées sur plaque, cuites et émaillées par de subtils mélanges minéraux. L'artiste-peintre évolue vers des compositions de tableaux sans abandonner la céramique. Ouvert tous les jours pendant la saison estivale. Sur rendez-vous hors saison.

Contact : Philippe Mont Marin - 02.98.56.33.30
Mont-marin@orange.fr



Médiathèque



• Imaginajeux...

... les ateliers de jeux de société animés par Yann Droumaguet prennent leur quartier d'été. Deux séances sont programmées : le samedi 16 juillet,

Magie et sorcellerie, et le 20 août, *La mer*, de 10 h 30 à midi. Des jeux d'extérieur seront proposés si le temps le permet.

• Les mercredis 20 juillet et 10 août...

... l'association Plaisir de Lire sera sur le marché à Sainte-Marine pour vendre les livres déclassés ou reçus en don. Les bénéfices sont réinvestis dans l'achat de nouveaux ouvrages.

• "Plaisirs et dépendances"...

Le Collectif des Bibliothèques du pays Bigouden pour la Promotion de la Lecture a souhaité prolonger l'exposition d'art contemporain proposée par la Galerie Rouge à Pont-l'Abbé au mois d'avril. Plusieurs bibliothèques et centres de documentation des collèges ont ainsi présenté le regard de dix artistes sur les addictions, et autant d'univers très divers : peinture, vidéo, collage, BD... Une sélection de livres et de films complétait l'expo qui a eu lieu la première quinzaine de juin à Combrit.

Les élèves de CM2 de l'école publique du bourg ont découvert avec beaucoup d'intérêt l'expo qui abordait aussi de nouvelles addictions à internet notamment.



Les animations m

La Commission Animation de la Commune de Combrit vous présente un programme d'animations très diversifié en juillet et août 2011.

■ Dans le cadre de l'inauguration de la rénovation de la Pointe, **Concert de JAZZ** au Port de Sainte-Marine, **dimanche 26 juin**, avec le groupe "Good Time Jazz". Attention ! vivre un concert de Good Time Jazz peut entraîner l'addiction, ça va swinguer...



■ Le **fest noz** du bourg de Combrit, le **vendredi 1^{er} juillet** animé par les chanteuses de Scignac **Le Corre/Fustec**, le groupe **Darhaou**, le **Trio Tan**,



vie municipale

horaires...

...D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

■ Mairie

• Accueil-Etat civil :

- > du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h - 17 h
(16 h 30 le vendredi)
- > samedi : 9 h 30 - 12 h

• Urbanisme :

- > le lundi et le jeudi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 15 - 17 h
- > le mardi et le mercredi : 8 h 30 - 12 h
- > vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 15 - 16 h 30

■ Abri du Marin

- > Tous les jours sauf le lundi
10 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h

■ Le Fort

- > Tous les jours : 14 h 30 - 18 h 30
(fermeture le mardi)

■ Médiathèque

- > lundi : 10 h - 12 h
- > mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 16 h
- > vendredi : 16 h 30 - 19 h
- > samedi : 10 h - 12 h

■ Bureau du port

- > en saison, tous les jours : 8 h - 20 h

■ Agence postale Sainte-Marine

- > du lundi au vendredi : 9 h - 11 h 30

■ La poste Combrit

- > lundi, jeudi, vendredi :
9 h - 12 h / 14 h - 16 h
- > mardi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 16 h
- > mercredi : 14 h - 16 h
- > samedi : 9 h - 12 h

TÉLÉPHONES UTILES...

■ Médecins

- Bichat Philippe > 02 98 56 46 01
- Chabin Thierry > 02 98 56 46 01
- Glimois Alain et Coadou Iseult
> 02 98 56 30 27

■ Kinésithérapeutes

- Chauvière Nathalie
> 02 98 56 32 16
- Beuzet Marie-Pierre
et Cécile Descazot
> 02 98 56 34 99

■ Infirmières

- L'Henoret Nathalie
> 02 98 51 93 31
- Morvan Marie-Annick
et Clément Véronique
> 02 98 51 50 31
- Autret Josianne et Souron Damienne
> 02 98 56 32 69
- Le Raoux Odile et Guenno Edwige
> 02 98 56 31 12
- Le Corre Nathalie
et Le Dain Céline
> 02 98 51 29 77

■ Dentistes

- Durand Claude > 02 98 56 34 27
- Le Vagueresse Yvan
> 02 98 51 90 10
- Boyer Franck > 02 98 51 92 92

■ Podologue

- Baudey Isabelle > 02 98 51 91 14

■ Pharmacie

- Pharmacie de Combrit
> 02 98 56 34 20

www.combrit-saintemarine.fr



■ Le site de la commune a été entièrement refait au printemps par Gaëtan Lecomte, conseiller municipal. Plus clair, plus accueillant et bien alimenté en informations, le portail propose aux internautes de découvrir jour après jour la vie de la commune : agenda, comptes-rendus des conseils municipaux, activités associatives...

Une nouvelle rubrique "A la une" permet de mettre en avant des projets, des actualités culturelles et des événements récents ou à venir. Le tout illustré de photographies pour la plupart signées Yvon Goenvec.

unicipales de l'été

■ Traditionnel **feu d'artifice du 14 juillet**, dans le parc de Kérobistin.

■ **Le jeudi 21 juillet**, sur le port de Sainte Marine, la **toute jeune chanteuse et guitariste Oanelle**, en première partie de **Chris2bar et ses musiciens**.

■ **Du mardi 25 au dimanche 31 juillet**, seconde édition de la "**Folle semaine**" à Kérobistin : théâtre, marionnette, cirque, etc...

Des spectacles pour toute la famille.

■ **La Folle Semaine, été 2010**

■ **Le mardi 2 août**, sur le port, les **excellents musiciens de CARP** vous emporteront avec eux dans des mélodies séduisantes et la voix envoûtante de leur chanteur. Musique déambulatoire sur le port de Sainte Marine avec en préambule **Hervé Pouliquen et ses musiciens de Jazz manouche**

■ **La semaine de la Bretagne** se déroulera du **8 au 14 août**. Au programme randonnée animée, cours de breton, cours de chant, défi sportif la 3 G "Godille, Galoche, Gouren", spectacle du cercle et du bagad de Combrit, présentation de costumes,...



Cette année, et pour la première fois depuis le début de la mandature, l'Assemblée municipale a tenu sa session budgétaire en deux temps :

- **Le 30 mars** : par l'examen et l'adoption du compte administratif 2010 et le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) dont la tenue est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants.
- **Le 12 avril** : par l'examen et l'adoption du budget primitif 2011.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le compte administratif présente des résultats conséquents. Il laisse apparaître en effet :

- Un excédent de 1 124 814,51 € en section de fonctionnement, soit une progression de 34,34 % par rapport à 2009.
- Un déficit de 338 177,88 € en section d'investissement, soit une diminution de 12,17 % par rapport à 2009.

Ces résultats, fruits d'une volonté de maîtrise des charges de fonctionnement, permettent d'envisager l'exercice 2011 avec sérénité.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Ce débat a permis d'informer le Conseil municipal sur :

- Les dispositions de la Loi de finances pour 2011 en ce qui concerne :
 - Les dotations de l'Etat
 - Les compensations d'exonérations
 - La revalorisation des bases fiscales fixée à 2 %
- L'endettement de la commune
- L'évolution des taux d'imposition à Combrit

Sont proposés à l'Assemblée municipale pour 2011 :

- Le gel de la pression fiscale : pas de hausse des taux des taxes locales.
- La poursuite des efforts en matière de maîtrise des charges de fonctionnement dans le but d'assurer une bonne capacité d'autofinancement.
- Un programme d'investissements pour l'exercice 2011 (voir encadré).

BUDGET PRIMITIF 2011

Ce budget a été élaboré dans le droit fil des objectifs fixés dans le Débat d'Orientations Budgétaires.

C'est ainsi que le Conseil a décidé de reconduire pour 2011 les taux fixés en 2010 pour les taxes locales :

- Taxe d'Habitation (TH) : 16,08 %
- Taxe Foncier Bâti (TFB) : 16,81 %
- Taxe Foncier Non Bâti (TFNB) : 52,40 %

Le Conseil a ensuite décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2010, à savoir :

- 1 24 814,51 € en recettes de fonctionnement
- 1 000 000,00 € en recettes d'investissement

Cette affectation permet d'équilibrer le budget primitif à :

- 3 703 021 € en section de fonctionnement
- 4 482 000 € en section d'investissement.

Ce budget volontariste devrait permettre la réalisation des investissements programmés.

Jacques BEAUFILS

Maire-Adjoint chargé des Finances

investissements

• Un programme financé sur deux exercices :

- La construction de la Salle de Sports

• Travaux de voirie et (ou) réseaux :

- Rues Poul Ar Ven Dero et Croas Ver
- Rue Marcel Sculler
- Trottoirs à Pendiry
- Menez Braz
- Rue de Mortemart
- Pen Morvan et Sant Thual
- Rue de l'Odet
- Eclairage public (différents secteurs)
- Borne secteur portuaire

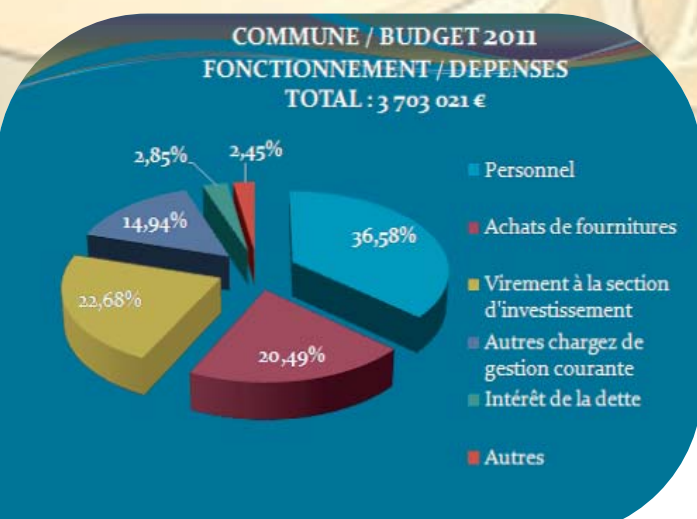
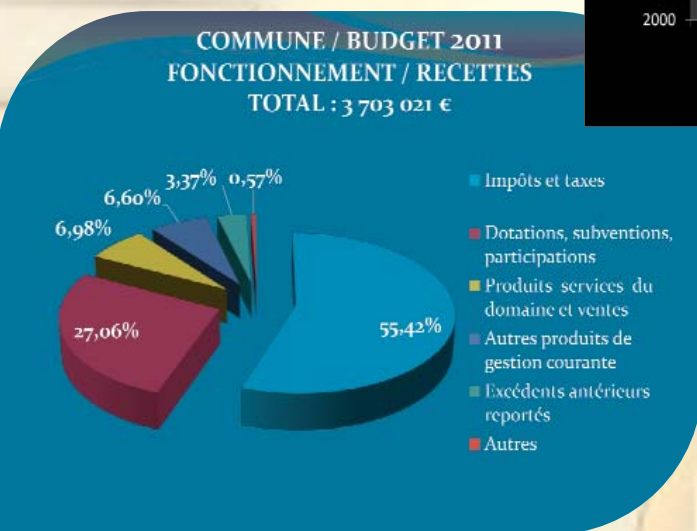
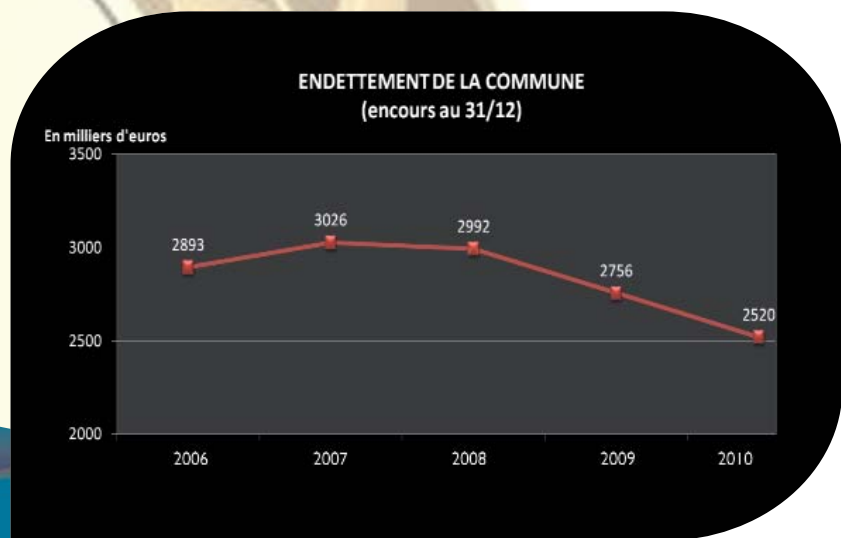
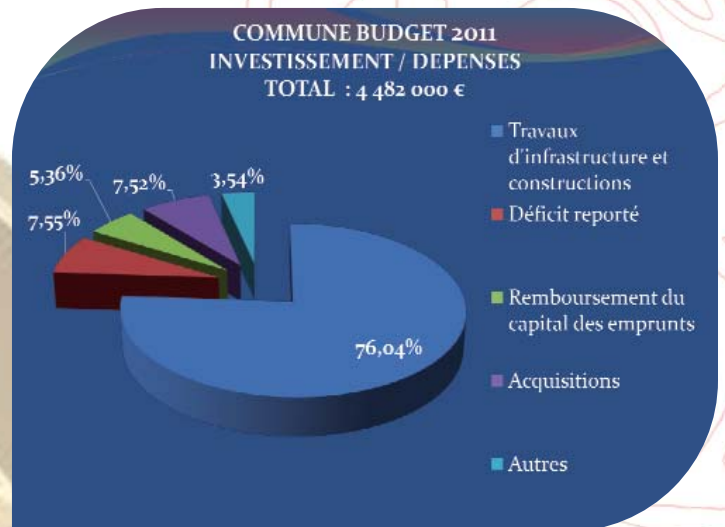
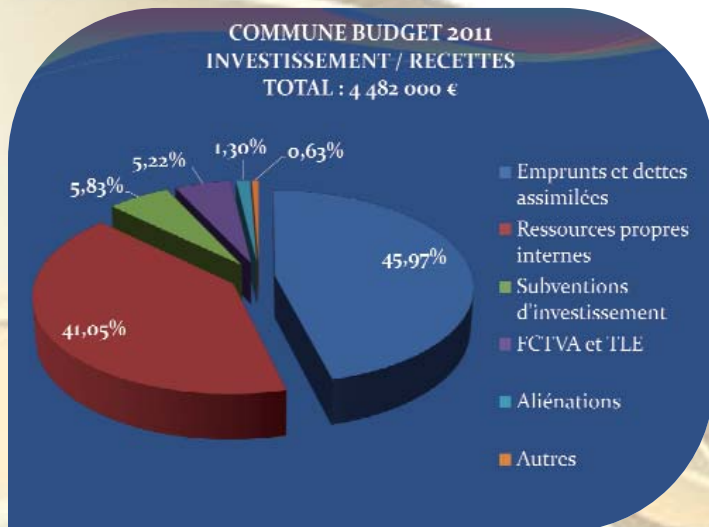
• Travaux sur bâtiments

• Achat terrains

• Achat matériels

• Achèvement ou réalisation des opérations :

- la Pointe, le terrain de foot, le carrefour de Sainte-Marine (relève de la décision du Conseil général)



budgets annexes 2011

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
	RECETTES=DÉPENSES	RECETTES=DÉPENSES
PORT DE PLAISANCE	346 360,90	537 080,00
RESTAURANT SCOLAIRE	9 172,30	90 000,00
LOTISSEMENT TI SKOUL	1 063 048,56	1 184 901,31
LOTISSEMENT MENEZ KEROLIN	234 882,20	462 960,51
SPANC	—	5 847,49

activité économique

PÉPINIÈRE DE LA ROUTE DES CHÂTEAUX



La pépinière de la route des Châteaux a changé de mains en juillet dernier.

Bénédicte Grosdhome et Rémy Tierny, férus d'horticulture, ont repris les quatre hectares et rénovent les 7000 m² sous abris. Ils adhèrent à l'Association ACECOR regroupant les Créateurs et Repreneurs d'Entreprise de Cornouaille.

Bénéficiant d'un climat exceptionnel, l'entreprise entend conforter sa spécialisation dans les plantes de bord de mer. Elle donne la vie à près de 100 000 plantes par an pour les cultiver avant de les commercialiser. Ce sont 650 variétés d'arbustes qui y sont cultivés pour répondre aux besoins très spécifiques des jardins du littoral. Les plantes ont fait preuve de leur adaptation au contexte local et pourront ainsi offrir les meilleures garanties de succès dans les jardins.

La philosophie de l'entreprise repose sur l'idée qu'une plante jeune s'adapte beaucoup plus facilement dans un jardin qu'une plante cultivée de nombreuses années en conteneur.

Tournée vers le particulier et le paysagiste de proximité, la pépinière prône la diversité que notre climat particulièrement favorable autorise.

Respect de la plante et de l'environnement constitue une des priorités de la nouvelle entreprise ; ainsi la réduction des déchets apparaît comme une action visible et accessible à tous. Pour cela la pépinière a choisi de ne pas mettre de chromos (fiche signalétique) sur les végétaux mais développe le projet de donner accès à des fiches techniques sur son site web (actuellement en construction) ; tous ses déchets sont recyclés par un prestataire extérieur ; elle a démarré cette année un programme de lutte intégrée (association d'une lutte biologique à la lutte chimique permettant de réduire l'impact environnemental) qu'elle entend développer dans l'avenir. Un programme test de culture va être mené sur 10 000 plantes avec une fertilisation 100% organique limitant l'impact environnemental et garantissant à la plante une meilleure tenue dans le temps.

La pépinière de la route des Châteaux a résolument pris l'orientation d'un ancrage local et durable ; à la prochaine rentrée, elle prendra un nouveau nom qui confirmera cette nouvelle orientation.

> **Contact > Bénédicte Grosdhome & Rémy Tierny**
Coat Dero Lezivit à Combrit
02 98 82 48 25 - contact@bpdh.fr

10

A L'ATELIER DU JARDIN



François Fouquet, jeune entrepreneur de 27 ans, a créé son entreprise de motoculture dans la zone artisanale de Kerbénoën. Il a aménagé un bâtiment de 250 m² clos sur un terrain de 1000 m² en hall d'exposition et en atelier.

Après quelques années d'études agricoles, il a

opté pour le génie machinisme et l'entretien des espaces verts et motoculture. Il se perfectionne ensuite dans différents ateliers à Pont-l'Abbé, Quimper et Plonévez-Porzay avant de mettre à profit ses propres expériences à **l'Atelier du Jardin**. Différents services sont proposés : vente, réparation et location de scarificateur et petit matériel. Selon la demande, François Fouquet proposera ultérieurement la location de motoculteur, broyeur de végétaux et divers outils.

> **Contact > A l'Atelier du Jardin**
Z.A. de kerbénoën - 02 98 56 42 40
alatelierdujardin@gmail.com

POISSONNERIE DÉGLINGUÉE



Ce n'est pas une poissonnerie ! Et, que chacun se rassure : elle est tout à fait normale ! A l'entrée de Sainte-Marine, **Amélie Le Moine** a su pousser la curiosité du promeneur passant devant la première boutique. Amélie Le Moine expose ses créations et des peintures et objets d'art de divers artistes, tout à fait originaux et uniques. Son atelier propose, également des accessoires et bijoux féminins. Il est ouvert, tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.

> **Contact > Amélie Le Moine**
23, rue de l'Odet à Sainte-Marine - 06 64 27 89 52
amelie.fish@voilà.fr
www.ameliefish.blogspot.com



LA BALEINE BLANCHE AU PORT

Jean-Baptiste L'Ollivier a relooké ses bureaux, amarrés au ponton du

port de Sainte-Marine, côté ancienne coopérative maritime, face à l'embouchure de l'Odet. De mars à novembre, tous les jours, il propose des locations de bateaux à moteur semi-rigides, avec ou sans permis, à la demi-journée, journée ou semaine, assurés, équipés en matériel de sécurité et conseille, selon le parcours choisi

ÇA BOUGE...

À LA PLAGE DE SAINTE-MARINE



Valérie Samson, professeur de sport, propose des séances de stretching à la plage de Sainte-Marine du 12 juillet au 30 août inclus, le mardi de 10 h à 11 h (serviette, casquette et bouteille d'eau sont fortement conseillées...).

En cas d'intempérie, une solution de repli est prévue à la salle Penmorvan à Sainte-Marine.

> Contact > 06 74 73 28 64 - gymattitude@gmail.com

LE SALON D'EDEN

Véronique Béchenec, installée depuis six ans en tant que coiffeuse à domicile, ouvre son salon au bourg en ce début d'été, au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, 6 rue des Camélias. **Le Salon d'Eden** est ouvert du lundi au samedi (fermeture le mercredi) sans interruption à l'heure du déjeuner et sans rendez-vous. Salon de coiffure mixte, cet espace propose en plus des bacs massants et du lissage brésilien.

> Contact > 02 98 94 23 99

BAC PIÉTONS SAINTE-MARINE BÉNODET

> En juillet et août, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 50 à 19 h 15.

> Samedi et dimanche de 13 h 50 à 19 h 15.

Passage toutes les 30 minutes environ.

Embarcadères à Sainte-Marine : cale de la coopérative.

À Bénodet : cale Saint Thomas.

en rivière ou vers les îles Glénan. Jean Baptiste vend également des bateaux à voile Archambault.

Cette passion de la voile, a-t'il confié, l'a entraîné à participer à la Trans-Quadra sur son A31, traversée en solitaire de l'Atlantique en deux étapes, qui s'élancera le 10 juillet prochain, Saint-Nazaire/Madère, puis, en janvier 2012, Madère/Martinique.

Bon vent Jean-Baptiste !

> Contact > **Baleine Blanche - Port de Sainte Marine**
02 98 51 30 30 - www.baleineblanche.fr

LE ROULIS

Dynamique et souriante, **Delphine Roumier** a ouvert **Le Roulis** après quelques travaux de rénovation. Presse, loto, jeux : babyfoot, billard, fléchettes sont les services proposés par Delphine Roumier

dans ce bar ouvert de

7 h à 1 h, tous les jours, de juin à septembre.

Elle envisage d'animer quelques soirées estivales par des concerts...

> Contact > **Delphine Roumier : 02 98 56 39 73**



DU NOUVEAU AU SIROCCO

Après quelques travaux de rénovation, **Anne et Eric Le Jeune** offrent à leur clientèle un espace presse, jeux et tabac plus étendu, et créent un guichet PMU. **Ouvert de 8 h à 20 h 30, du lundi au samedi et de 8 h à 13 h le dimanche.**

> Contact > **Le Sirocco**
02 98 51 93 95



11



Epicierie Communale

EPICERIE COMMUNALE

L'épicerie communale est ouverte à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés, même temporaires.

Une plage horaire d'ouverture entre 14 heures et 16 heures est mise en place chaque jeudi. Afin de faire connaître cette offre de service, les bénévoles (associatifs et élus) en accord avec la Banque Alimentaire de Quimper, vont participer à une manifestation qui aura lieu en octobre sur le site de Kerobistin. Un stand permettra de découvrir le fonctionnement de l'épicerie.



LOGEMENTS SOCIAUX

Les travaux des nouveaux logements locatifs prévus à Penmorvan et rue de l'Océan sont en cours.

Les logements HLM sont attribués en priorité :

- aux personnes en situation de handicap ou aux familles ayant à leur charge une personne en situation de handicap,
- aux personnes dont la demande présente un caractère d'urgence,
- aux personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou logement de transition.

- Les organismes HLM tiennent compte pour l'attribution d'un logement social du patrimoine, de la composition et des conditions de logement actuelles du ménage, de l'éloignement des lieux de travail et de la proximité des équipements répondant aux besoins des demandeurs.

ATTENTION : le fait pour l'un des membres du ménage d'être déjà propriétaire d'un logement adapté à ses besoins et capacités peut constituer un motif de refus.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE...

... est ouvert au public du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15, le vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h à 16 h 30.

Jean-Luc Quilfen y accueille tous les publics pour des conseils, des informations et des aides. L'adjointe tient sa permanence le vendredi matin de 10 h à 12 h et peut recevoir sur rendez-vous en contactant le bureau du CCAS au 02 98 56 74 19.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

La Commune a renouvelé le conventionnement avec les structures de Pont-l'Abbé : La Maison de la Petite Enfance de Ti Liou, pour 1 an (RAM, Crèche, Halte-Garderie).

Le Contrat Enfance Jeunesse est également signé avec la CAF pour une durée de trois ans.



le port

LA VIE DU PORT

- Après un début de saison prometteur, dû aux conditions climatiques exceptionnelles, et une affluence constante depuis début mai, les préparatifs au port et l'aménagement des zones de baignade ont été effectués courant juin. Le plongeur est opérationnel dès l'arrivée des maîtres nageurs sauveteurs, au poste de secours sur la plage de Sainte-Marine.
- L'équipe du port sera renforcée par cinq saisonniers, du 1^{er} juillet au 31 août. Ils ont effectué, courant mai et juin des mini stages de formation sous la houlette du responsable au port.
- La remise officielle des clés de l'aire de carénage s'est déroulée le 1^{er} juin en présence des élus et des entreprises. L'aire de carénage ne sera pas accessible durant les mois de juillet et août afin de préserver la quiétude du port piétonnier durant la haute saison touristique.

- Le calendrier des Régates a débuté par l'Association "8^{ème} jour", le 2 juin, suivi par les semaines du patrimoine, du 6 au 16 juin, où les pontons ont accueilli le Corentin et Notre Dame de Rumengol.
- Les 2 et 3 juillet, c'était au tour du National Pogo d'animer le port par sa traditionnelle régates. Les 10 et 11 juillet "A chacun son cap", comme chaque année, propose à des enfants malades, de goûter aux joies du grand large.



■ Une cale de carénage respectueuse de l'environnement

Promesse tenue, une cale de carénage respectueuse de l'environnement a été installée sur l'ancienne cale du bac, au port de Sainte-Marine. Cet équipement comprend :

- Une aire pouvant recevoir 6 à 7 bateaux de 4 à 10 m
- Trois lances haute pression
- Un caniveau assurant la collecte des eaux et déchets
- Une station de relevage des eaux de carénage
- Un local technique insonorisé équipé de 3 pompes haute pression et un système de traitement des eaux (respectant les recommandations de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne) avec une étape finale de filtration sur charbon actif.

Conforme aux normes environnementales, elle répond à la volonté communale de protéger l'environnement dans l'estuaire de l'Odet.

■ Le Port de Sainte-Marine intègre la démarche Ports Propres

L'Association des Ports de Plaisance de Bretagne, animatrice de la démarche "Ports Propres" en Bretagne, a lancé en juillet 2010, un appel à candidature auprès de ses ports adhérents.

Le port de Sainte-Marine a intégré la liste des douze ports de plaisance volontaires qui se sont formellement engagés.

La première étape de la démarche consiste à établir, avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, un diagnostic qui permettra de dégager des axes de progrès environnemental.

Le bureau d'études In Vivo, mandaté par la commune, réalisera un bilan de la gestion environnementale du port. Une enquête auprès des usagers est actuellement en cours, sous forme d'un questionnaire à compléter, disponible au bureau du port.

La deuxième étape mettra en œuvre un plan d'actions pluriannuel issu de ce diagnostic.

L'opération permettra à terme d'obtenir la certification "Gestion Environnementale Portuaire" délivrée par l'AFNOR.

Cette démarche environnementale, soutenue financièrement par les collectivités territoriales de Bretagne (Conseil régional et Conseils généraux), l'ADEME et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, reste ouverte : d'autres ports devraient dans les mois à venir poser leur candidature.

13

en bref

■ Un défibrillateur est disponible au Bistrot du bac, aux heures d'ouverture

■ L'aménagement du terre-plein du port se poursuit. Au printemps, le service espace vert y a apporté verdure et fleurs.



SALLE DE SPORTS DE CROAS VER

La rentrée 2011 sera marquée par le début des travaux de réalisation d'une salle de sports et d'activités à Croas Ver.

Cet équipement attendu depuis longtemps, comprendra deux parties : l'une dédiée aux sports collectifs permettra les rencontres locales et compétitions régionales. Cette salle sera équipée en gradins dont une partie accessible aux personnes à mobilité réduite.

De nombreuses aires de rangement seront installées à proximité immédiate et permettront à chaque association de stocker son matériel efficacement. L'autre secteur, plus polyvalent et divisible en deux parties, recevra les associations pour des activités physiques, artistiques, culturelles ou socio-éducatives. Son plancher autorisera la pratique de la danse, de la musique, du théâtre ou de la gymnastique sans parler de réunions diverses.

Le complexe sera largement pourvu en vestiaires et sanitaires fonctionnels. Une salle de réunions, une infirmerie et un coin buvette à l'entrée compléteront l'ensemble.

Cette salle parfaitement isolée et chauffée en hiver sera disponible dans la journée et selon un planning à élaborer pour les enfants des écoles. Elle accueillera également les associations sportives de la commune, associations existantes d'ores et déjà ou à créer.

Un parking d'une cinquantaine de places occupera l'espace situé entre la nouvelle construction et la nouvelle entrée sur la rue du stade.

L'actuel "club house" du foot sera déplacé et rapproché du nouveau terrain. Le stabilisé sera aménagé afin de permettre au club de pétanque de retrouver des terrains adaptés à la pratique de ses activités.

Il ne restera plus qu'à aménager la voirie devant le stade après l'enfouissement des réseaux en sécurisant les passages piétons pour accéder au stade et à la médiathèque.

L'aboutissement des travaux est prévu pour la fin 2012 ou début 2013.

Esquisse du bâtiment



14

UN NOUVEAU SKATE PARK POUR LES JEUNES COMBRITTOIS

Début Juin, la société Sport Nature de Beignon dans le Morbihan a installé un nouveau Skate Park sur le site déjà existant de Croas Ver. Ce projet est l'aboutissement de deux réunions publiques avec les jeunes de notre commune, qui ont choisi eux-mêmes les équipements qu'ils souhaitaient voir installer.

Trois nouveaux modules ont été retenus :

- Une barre de Slide de 6 mètres
- Un lanceur droit
- Un Fun Box muret

Ces modules viennent en complément de la rampe double déjà présente sur le site.

■ Une nécessité : la sécurisation du site.

Les services techniques ont procédé à la pose d'une barrière qui bloque l'accès des véhicules à la plateforme dédiée au futur terrain de pétanque. Une deuxième enceinte a été installée autour du skate park.



Réunion avec les jeunes de la commune.

La Pointe de Combrit

LA RÉHABILITATION DU SITE EST TERMINÉE, CELLE DU TY NAPOLEON EST EN COURS

Les travaux paysagers de la Pointe de Combrit ont été inaugurés le jeudi 26 mai en présence des maîtres d'œuvre, Madame Bochet et Monsieur Ruelle, d'Annick Le Loc'h, Député, Daniel Couïc, Conseiller général, Gérard Mevel, Vice-Président du conseil régional et de nombreux Combritois.

Avec l'Abri du marin, la Pointe de Combrit est un des lieux emblématiques de la Commune. Durement touché lors de la tempête de 1987, le site avait aussi souffert de son succès auprès des visiteurs. Les nombreux passages de piétons, cyclistes et automobilistes avaient mis à mal la végétation d'origine dont il ne subsistait plus grand-chose.

Il fallait lui redonner sa beauté initiale, son aspect naturel et réguler les flux de promeneurs et d'automobilistes afin d'en préserver la flore et le charme de l'authenticité. C'est le but de la restauration entreprise pour réhabiliter ce paysage exceptionnel accueillant les derniers flots de l'Odet et ouvert sur l'océan et les îles Glénan.

Dans cette perspective a été aménagée, pour les voitures, une aire de stationnement légèrement en retrait d'où bitume et béton ont été bannis afin de lui conserver l'aspect le plus naturel possible. Ce parking compte une cinquantaine de places pour les voitures auxquelles s'ajoutent quelques places pour les personnes à mobilité réduite bien sûr, deux places camping-cars et un range-vélos. Il est également prévu d'y installer en 2012 une cabine WC fonctionnelle et bien intégrée au cadre.

De nouvelles aires de pique-nique, face au large ou dans les bois ont été installées ainsi que de nombreux bancs pour en faire un agréable espace propice à la détente. Le réaménagement des sentiers permet d'assurer la continuité du GR 34 et d'offrir aux promeneurs de nouvelles approches par de nouveaux chemins.

Les travaux actuellement réalisés ont porté essentiellement sur l'aspect paysager de la Pointe tout en remettant en valeur quelques éléments patrimoniaux : le talus en fer à cheval à l'est utilisé comme élément de défense devant la mer, la sortie d'aqueduc découvert au milieu du parking, l'accès au fort qui a été repris avec des pavés anciens, le repositionnement des bornes du XIX^e siècle et un nouvel éclairage discret et intégré.

Cette entreprise, qui a été menée pour un coût global de travaux d'environ 70 000 euros ht et hors maîtrise d'œuvre, a été rendue possible par le soutien des collectivités territoriales et de l'Etat : la Région Bretagne qui a retenu ce projet dans le programme *Eco-Faur* en participant à hauteur de près de 30 % et qui poursuivra cette aide pour la réhabilitation de la batterie côtière, le Département qui a subventionné cette réalisation à hauteur de 15 % et l'Etat pour 8 %.

Un chantier s'achève, un autre commence qui peaufinera le travail accompli : en effet, la restauration de la batterie côtière a débuté à la mi-mai et s'appuiera sur une étude de grande qualité réalisée par une architecte du patrimoine, étude cofinancée par le Conseil général et la commune.

Inauguration du site réhabilité, fin mai.

travaux

■ Travaux d'infrastructures sur le Haut Combrit

L'amélioration des services et les extensions de l'urbanisation prévues sur les secteurs de Ménéz Kerdréanton, le Croissant, Le Pays du fruit, Kéromnés, Kéridreux nécessitent un renforcement et une extension des divers réseaux.

■ Le **réseau d'eau potable** de la CCPBS a ainsi été renforcé par la pose d'une nouvelle conduite du carrefour du Croissant à Trévenec (via le Pays du fruit et Kéridreux). Le SIVOM a profité de cette opportunité pour faire poser une conduite de refoulement des eaux usées de Kéridreux à Trévenec, prémice d'une future extension du réseau de tout à l'égout jusqu'à Kéridreux et Pays du Fruit.

■ Les **réseaux EDF et Télécom** ont été renforcés et enfouis sur l'axe le Croissant - Pays du Fruit. **Ces travaux ont été financés par un Projet Urbain Partenarial associant la Commune et les différents promoteurs.** Les comptages effectués sur cet axe ayant relevé de nombreux excès de vitesse (70 % des véhicules en infraction) il était nécessaire de renforcer la sécurité routière. Elle se traduira par la réalisation d'un rond-point au Pays du Fruit, la création d'une bande piétonne et la mise en place d'un éclairage public.

■ Afin de préparer **l'amélioration de la couverture numérique** de ce secteur éloigné du central téléphonique de Sainte-Marine, deux fourreaux réservés à une future fibre optique ont été mis en place entre le Croissant et Trévenec, en profitant des travaux de terrassement en cours.

■ En vue de réduire les coûts d'énergie, les nouveaux éclairages publics seront équipés de leds, cette technologie permettant une photométrie performante et modulable tant en milieu public que résidentiel.

■ Travaux de voirie : rues de Croas ver, Poul Ar Ven Dero, Ti Scoul et Marcel Sculler

Le programme communal de voirie 2011 comprend la rénovation de deux secteurs du bourg de Combrit : les rues de Croas Ver et Poul Ar Ven Dero d'une part, les rues Marcel Sculler et Ti Scoul d'autre part.

Dans les deux cas, il est nécessaire de remplacer préalablement les conduites de tout à l'égout devenues poreuses.

La **rénovation de la rue de Croas Ver** portera sur la création de trottoirs avec mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, mise en conformité des arrêts de bus, reprise des réseaux, sécurisation des intersections et passages piétons. Les travaux devraient débuter en septembre pour se terminer fin octobre.

Pour les rues de Ti Scoul et Marcel Sculler, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques doit être effectué avant la réalisation des trottoirs et la sécurisation des carrefours avec les rues de Bonèze et de Ti Scoul afin d'améliorer la visibilité. Ce secteur sera également doté d'un nouvel éclairage public. Ces travaux devraient être terminés pour la fin de l'année 2011.

■ Pendiry

Depuis sa réalisation il y a plus de 30 ans, le hameau de Pendiry avait besoin d'un coup de neuf. Les trottoirs dont le revêtement avait presque disparu au fil des ans étaient devenus difficiles à entretenir par le personnel municipal. La reprise des trottoirs et bords de chaussée facilitera la circulation piétonne et devrait alléger la tâche d'entretien des agents et des riverains.

Dans le même esprit, la plate bande centrale a été réaménagée sur une longueur de 200 mètres avec de nouvelles plantations. Il est prévu de poursuivre la rénovation des espaces verts du quartier en 2012.

16



LE PARKING DE LA PLAGE



Connaissez-vous le *séneçon* en arbre (*baccharis halimifolia* pour les botanistes) ? C'est un gros arbuste originaire d'Amérique qui se répand très rapidement sur la côte bretonne au détriment de la biodiversité locale. Sa destruction programmée sur le parking de la plage où il devenait très envahissant a nécessité une replantation en essence régionale. Une taille des tamaris a été effectuée en même temps afin de leur redonner plus de vigueur.

Au mois de juin, les toilettes publiques proches du parking ont été remplacées par un bloc moderne et autonettoyant relié au réseau d'assainissement collectif. L'installation de bancs supplémentaires sur le chemin côtier permettra aux amoureux des panoramas sur le large d'effectuer quelques haltes pour contempler la mer et les îles qui s'offrent à eux avant de poursuivre leur route vers la Pointe de Combrit et l'Odet.

TERRAINS DE FOOT

En cette période de sécheresse, l'arrosage des aires de jeu est indispensable : un forage est en cours de réalisation près du nouveau terrain de foot. L'autorisation, obligatoire, est demandée pour l'installation d'une pompe et d'un compteur.

L'inauguration du nouveau terrain est prévue le 31 juillet avec un match opposant Brest à Concarneau. En lever de rideau, les juniors de Combrit affronteront ceux de Penhars.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le quartier de Penhoet-Poulfeunteun, la commune profite du remplacement, par la Communauté des Communes et ERDF, des fils électriques par un câble torsadé pour installer un éclairage public qui desservira une trentaine d'habitations.

Une étude est également en cours pour sécuriser les arrêts de bus des élèves par un éclairage solaire.

MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 impose la mise en accessibilité, pour les personnes à mobilité réduite, de tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) et ce avant 2015.

Un diagnostic a donc été réalisé par une société spécialisée, pour les trois édifices communaux classés en catégorie 4 : l'église paroissiale, la chapelle de la clarté et la chapelle de Sainte-Marine.

Pour les autres ERP communaux classés en catégorie 5 le diagnostic, non obligatoire mais indispensable, a été effectué par un étudiant stagiaire à la mairie.

Des travaux de mises aux normes sont donc nécessaires. Ils seront répartis sur quatre années de 2011 à fin 2014.

17

LOGEMENTS SOCIAUX

À **Penmorvan**, la mise hors d'eau des 11 logements réalisés par les HLM "Les Foyers" est en cours de finition.

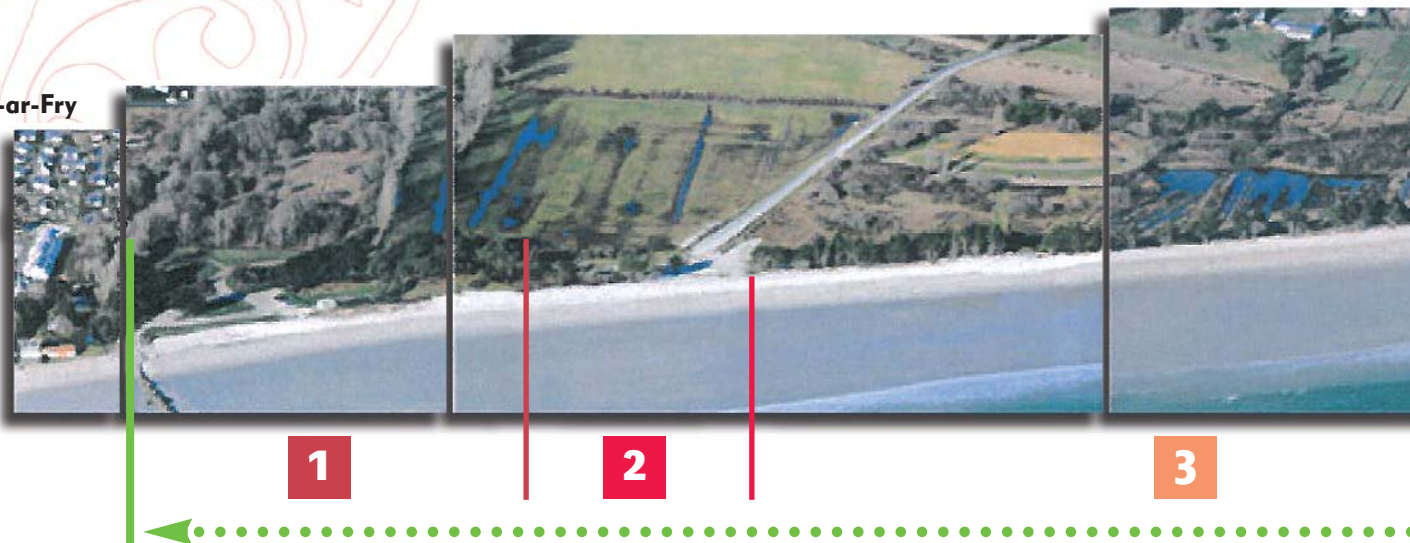
Avenue de l'océan, les deux maisons, construites par l'OPAC, avec deux logements locatifs chacune, sortent de terre. La livraison est envisagée pour l'été 2012.

Rue des Bergeronnettes, un projet de construction par l'OPAC de deux maisons en accession à la propriété devrait se concrétiser en 2012. Il comprend également la réalisation d'une aire de jeux pour les petits et plusieurs places de parking.



La petite place a été nommée "Jean Richard", Maire de 1977 à 1983, créateur de la première tranche de logements sociaux de Penmorvan.

Beg-ar-Fry



Cordon dunaire soumis à l'érosion marine (1155 m)

18

■ Confortement dunaire

L'étude concernant le confortement dunaire au Treustel est achevée, un travail de cinq mois réalisé par le cabinet Bouffort, associé pour l'occasion à trois spécialistes en géographie et environnement. Les résultats de cette étude sont suffisants pour proposer les principes de ce confortement du cordon littoral entre le Treustel et Kermor. Le but est de disposer d'une première ligne de défense du rivage en appui de la digue arrière devant assurer la défense effective contre un risque de submersion du polder de Combrit Ile-Tudy.

■ Principe général du confortement

Le cordon dunaire constitue la première et principale défense contre la mer. Il doit être renforcé et entretenu régulièrement de façon à assurer son rôle tout en gardant son aspect naturel. L'intervention retenue, portant sur les deux côtés de l'actuel cordon, est la suivante :

- > **versant maritime** : rechargement sédimentaire du front dunaire et du haut de plage.
- > **versant terrestre** : restauration du revers dunaire dans l'ossature de son relief et de sa couverture végétale.

La hauteur de la dune restaurée sera au minimum de 6 mètres NGF, en raison des risques liés à d'éventuelles submersions.

■ Nature des travaux par section de dune

Quatre sections ont été distinguées en fonction :

- > de la nature des matériaux qui les composent
- > des priorités d'interventions (renforcement des points faibles)
- > des modalités d'interventions

Du Sud-Ouest au Nord-Ouest, on rencontre :

1 Une section constituée d'une dune en partie remaniée (sable avec plus ou moins de remblai terreux, sur environ 120 mètres. Les travaux prévus consistent en la déconstruction de l'antenne nautique, la renaturation, la mise en défens et l'apport de sable pour renforcer le cordon.

2 Une section sableuse sur environ 130 mètres. Il s'agit de supprimer les résineux, d'apporter du sable et modeler la dune, renaturer et mettre en défens.

3 Une section constituée d'une dune renforcée par un remblai terreux sur environ 480 mètres.

Protection littorale : la restauration de la dune



4

Il faudra supprimer des résineux, remodeler l'ancien remblai terreux, apporter du sable et façonner le cordon, planter des oyats et favoriser la recolonisation végétale spontanée, installer un dispositif d'accès aux plages.

4

Une section sableuse sur environ 425 mètres jusqu'à la limite du périmètre d'étude. Les travaux seront similaires à ceux de la section précédente avec un apport de sable moins important.

Les sections 2 et 3 étant les plus fragiles, elles seront traitées en priorité. Préalablement au démarrage des travaux, plusieurs procédures doivent être engagées afin d'obtenir les nécessaires autorisations administratives : accord de la Préfecture, enquête publique, autorisation ministérielle.

CONSIGNES...

... POUR LA PRÉSERVATION ET LA PROTECTION DU CORDON DUNAIRE

Les beaux jours sont là et la plage est un lieu privilégié pour profiter des loisirs du bord de mer. Il n'est toutefois pas inutile de rappeler certaines règles de bon sens qui devraient permettre d'éviter de fragiliser, voire de détruire cet espace :

- > L'accès à la plage doit se faire uniquement par les passages aménagés.
- > Les apports de sable ne doivent pas servir de zones de repos ou de jeux. Parents soyez vigilants et dites à vos enfants de rester sur la plage.
- > Des hirondelles des rivages nichent sur certains secteurs de la dune. Évitez de les déranger, cette espèce est protégée au niveau national.
- > La végétation dunaire est essentielle au maintien de la dune, n'écrasez pas ces plantes et surtout ne les arrachez pas. Le chardon bleu présent sur la dune est protégé au niveau national.
- > Les différents aménagements mis en place pour la saison estivale (clôtures, collecteurs à déchets, signalisation et réglementation...) permettent d'assurer la protection de ce milieu très fragile et la tranquillité des visiteurs. Merci de les respecter.
- > Les feux et le camping sont interdits sur la plage.
- > Les chiens et les chevaux ne sont pas admis sur la plage du 15 juin au 15 septembre.

19



intercommunalité

SIVOM

BONÈZE

■ Un nouveau point de vue sur l'anse de Combrit



Les travaux de réhabilitation de l'ancienne station d'épuration des eaux usées de Bonèze sont bien engagés. La déconstruction des anciennes installations est achevée à l'exception de l'ancien clarificateur maintenant couvert d'une dalle béton et qui servira de bassin tampon en cas de problème sur la pompe de relèvement située en amont. Le mur d'enceinte des anciennes installations est aussi conservé pour servir de soutènement à la future aire de stationnement.

Le ruisseau a été découvert et va retrouver son lit et son aspect naturel d'origine. Un cheminement piéton sera aménagé afin de pouvoir faire le tour du vallon recrée en empruntant des gués de pierre pour traverser le cours d'eau. Un magnifique point de vue sur l'anse de Combrit s'offrira ainsi aux promeneurs.

Il faudra quand même attendre le mois de novembre, plus propice aux nouvelles plantations toutes constituées d'espèces locales, pour ouvrir au public ce nouvel espace accueillant qui constituera sans doute pour les Combritois un agréable but de promenade.

La CCPBS a poursuivi l'aménagement

de containers enterrés à Bereven, place de la Mairie et Menez Noas.



POSTES DE SECOURS

En juillet et août, les postes de secours de Sainte-Marine et de l'Île-Tudy assurent la surveillance des plages, tous les jours de 13 h à 19 h. Les différentes équipes, constituées de deux personnes titulaires du Brevet National de Secourisme et de Sauvetage Aquatique, disposent d'un zodiac, de matériel de premier secours et d'un défibrillateur.

Ces postes proposent aux personnes à mobilité réduite des fauteuils roulants ultra légers, conçus pour la plage et la mer.

Chaque poste dispose d'un numéro d'appel téléphonique le **02 98 56 39 79 pour l'Île Tudy** et le **02 98 51 30 08 pour Sainte-Marine**. Ils sont aussi en liaison radio avec les centres de secours maritimes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD

■ Déchetterie



Depuis le 1^{er} avril, la déchetterie trie les déchets d'équipements électriques et électroniques (3E), séparés en trois bacs :

- > Téléviseurs, écrans et ordinateurs portables
- > Petit électroménager (grille-pains, batteurs, tondeuses électriques,...)
- > Gros électroménager (réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, cuisinières, micro-ondes...)

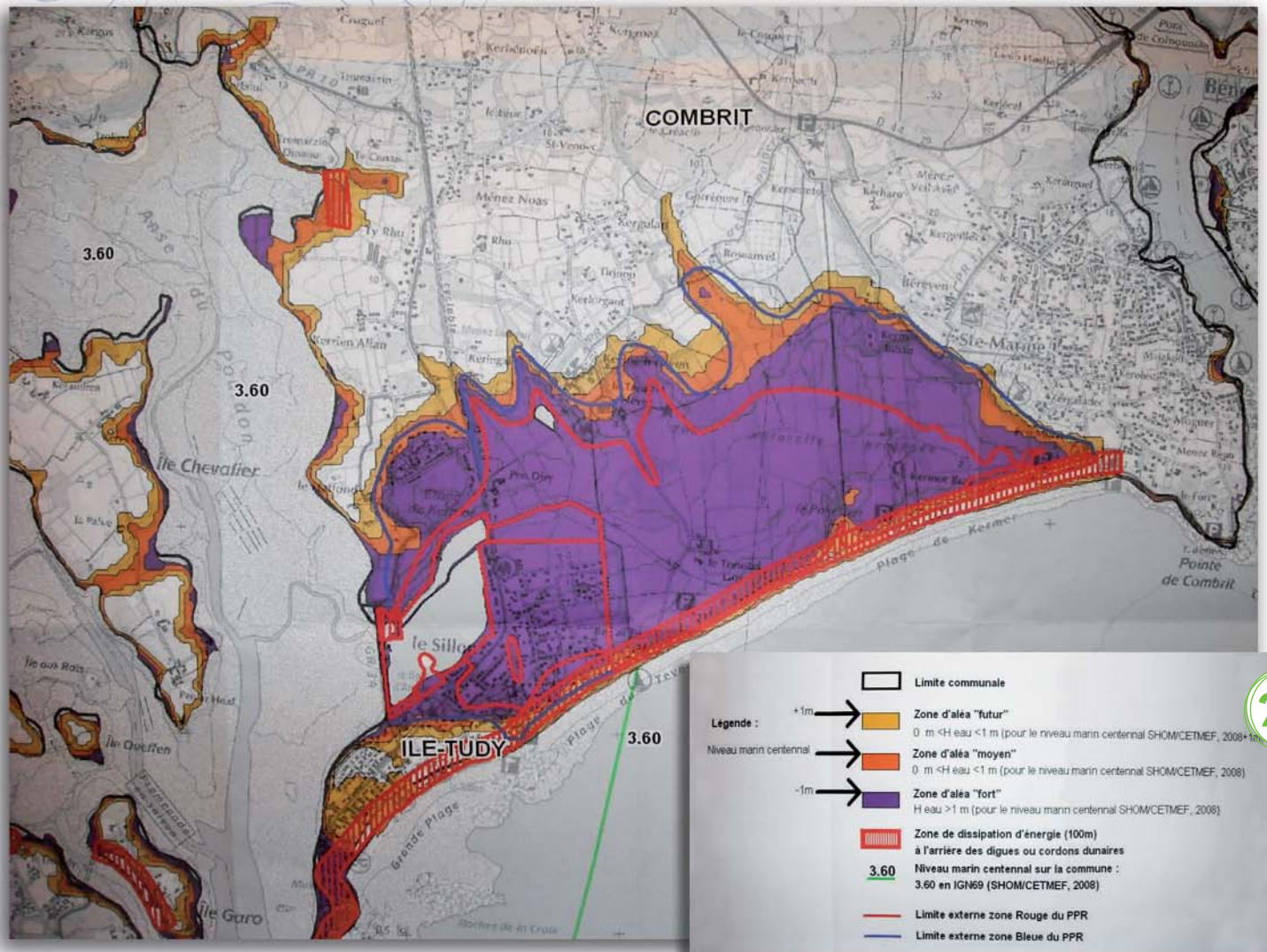
Ainsi séparés, ces encombrants peuvent plus facilement être recyclés et/ou valorisés.

déchetterie

...HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50
- Le samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50

ZONES EXPOSÉES AU RISQUE DE SUBMERSION MARINE : CONSÉQUENCES POUR L'URBANISME



■ Les conséquences tragiques de la tempête Xynthia en février 2010 ont conduit l'Etat à faire appliquer les dispositions de l'article R111-2 du code de l'Urbanisme au sein des zones exposées à un risque de submersion marine. Cet article stipule « qu'un projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature à porter atteinte à la sécurité publique du fait de sa situation, de ses caractéristiques, de son importance ou de son implantation à proximité d'autres installations. »

L'application de cet article dans les zones à risque aboutit à définir quatre zones :

- > **Zone d'aléa fort** = zones situées plus de 1 mètre sous le niveau marin centennial, soit hauteur inférieure à 2,60 mètres pour notre commune. Dans cette zone, les nouvelles constructions ne seront pas autorisées ; des extensions restent possibles en respectant certaines préconisations de sécurité.
- > **Zone d'aléa moyen** = zones situées entre 0 et 1 mètre sous le niveau marin centennial, soit hauteur comprise entre 2,60 et 3,60 mètres pour notre commune. Dans cette zone, de nouvelles constructions sont possibles en respectant certaines préconisations de sécurité.

- > **Zone d'aléa lié au changement climatique** = zones situées entre 0 et 1 mètre au-dessus du niveau marin centennial. Cette zone pourrait connaître des restrictions à l'urbanisation dans l'avenir, en cas de relèvement du niveau marin lié au changement climatique.
- > **Zone de dissipation d'énergie** (100 mètres à l'arrière des digues ou cordons dunaires) : même règles applicables que la zone d'aléa fort.

Afin d'apprécier précisément le risque au regard de l'article sus mentionné, les porteurs de projets d'urbanisme devront fournir un lever topographique de leur unité foncière afin de situer l'altimétrie de l'emprise de leur construction.

urbanisme

RÉVISION SIMPLIFIÉE ET MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DU PLU

Le commissaire-enquêteur a rendu ses conclusions et a donné un avis favorable à la révision simplifiée et aux modifications du règlement du PLU.

■ La révision simplifiée

Elle consistait à permettre la création d'une petite zone commerciale au Lannou en faisant évoluer le classement d'une parcelle au PLU.

■ Les modifications

Il s'agissait de corriger des erreurs matérielles et d'apporter des améliorations sur divers points du règlement :

- > Corriger le schéma d'aménagement d'une zone 1AU au Moguer (retrait d'une parcelle intégrée par erreur).
- > Améliorer la densité d'une zone 1Au sur le secteur du bourg (le COS passe de 0,15 à 0,30).
- > Permettre les rénovations et extensions après démolition en zone UHS.
- > Autoriser une hauteur de 10 m pour l'édification de bâtiments publics, telle la future salle de sports, en zone UL.
- > Clarifier l'implantation des constructions par rapport aux voies, le PLU ne faisant référence précédemment qu'aux voies publiques.
- > Permettre certaines extensions de constructions existantes en limite de propriété en imposant un gabarit de construction.
- > Intégrer le règlement de la commission des sites au règlement de la zone UV (village de vacances de Kerloc'h Gwen).

22

La prochaine étape verra l'intégration des zones humides du PLU conformément aux préconisations du SAGE de l'Odet et aux remarques du Préfet lors de la validation du PLU en février 2008.

Des réunions publiques ont permis d'échanger sur les problèmes d'urbanisme risques de submersion et modification du PLU



vie associative

A.P.P.O.



L'Association des Pêcheurs Plaisanciers de l'Odet, créée en 2002, compte à ce jour 90 adhérents. Tout au long de l'année, elle propose des animations, pour certaines ouvertes à tous. Après les matinées sécurité incendie et contrôle du matériel embarqué à bord en mai, les Puces de mer du 11 juin dernier et une sortie de 2 jours aux Glénan, l'A.P.P.O. propose la découverte de l'estran pour les enfants, une journée en juillet et une journée en août, une sortie pêche, suivie d'un repas à Kérobistin le 27 août, une sortie en eaux profondes et une exposition photos en septembre.

L'assemblée générale se déroulera le 15 octobre.

Vous trouverez toutes les infos concernant l'Association et les manifestations, ainsi que des infos pratiques sur le site : <http://ww.appodet.net>

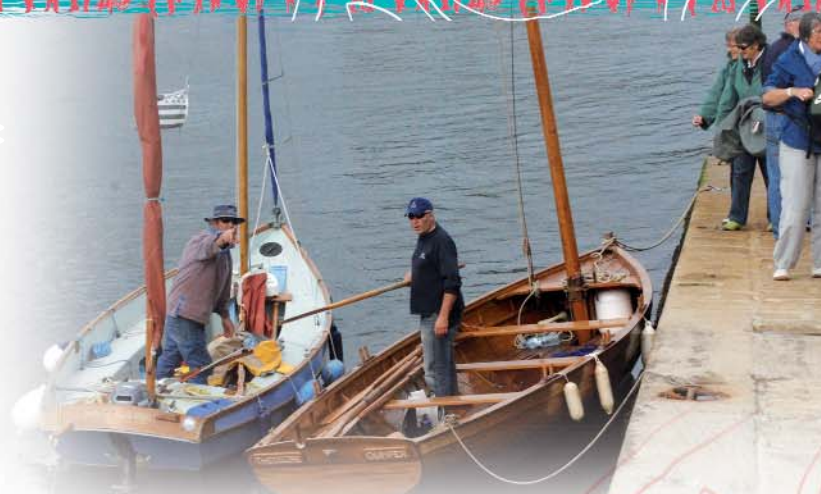
> Contact > Jean Le Quellec, Président de l'A.P.P.O.
02 98 82 67 65 - jean.lequellec@dbmail.com

COMITÉ DES FÊTES

■ Demandez le programme !

Le Comité des Fêtes propose un calendrier festif pour l'été 2011 avec chants, bal et repas : souper et chants marins, 14 juillet animé par Gwen Aod, 23 juillet par les Voix de la Mer, 15 août par les Godilleurs de la Flume, suivi d'un fest noz animé par Kelem, et le 27 août les Cap Horniers. Les 11 et 12 septembre, dimanche, repas au Pardon de la Clarté, et lundi, concours de galoche près de la chapelle.

> Contact > Raymond Potin, Président du Comité des Fêtes
02 98 87 05 89



LE PRINTEMPS DE LA MISAINÉ

L'Association Canot, Voile, Aviron a organisé la 3^{ème} édition de la fête de la Misainé les 11 et 12 juin dernier. Le rassemblement d'une flottille de la Petite plaisance de Cornouaille, des yoles, et autres cotres de mer ont fait la joie des visiteurs. Une animation musicale et une petite restauration ont été proposées pour agrémenter la fête. En raison de la pluie, le fest-noz s'est replié à Kérobistin où ambiance et danseurs étaient au rendez-vous.

Le calendrier des festivités de l'Association est bien rempli pour la saison estivale : Rosnoën les 18 et 19 juin, l'escale espagnole à Pors Meillou le 3 juillet, la remontée de l'Elorn le 14 juillet, la fête du port de l'Île Tudy le 6 août, la fête de Paotred Ar Vro à Kéridy les 13 et 14 août, la parade nautique à Concarneau le 20 août, la fête du tannage à Bénodet le 28 août, sans oublier, le rendez-vous sur l'Erdre du 2 au 4 septembre...

Les objectifs de l'association ne se résument pas au seul rassemblement festif, elle veut entretenir et faire vivre le patrimoine maritime, tisser des liens intergénérationnels et transmettre un savoir-faire en matière de construction de navigation. Elle souhaite développer les relations avec d'autres associations locales de loisirs et de culture et participer à la vie touristique de la commune.

> Contact > Lanig Cariou / 06 60 35 34 55
www.santvoran.sitew.com

GLAODIG LE COSSEC...

La municipalité a tenu à honorer et remercier Glaodig Le Cossec pour les multiples actions qu'il a menées, et mène toujours, au sein de l'association Mein ha Dour. Défenseur de la culture bretonne et de sa langue, il a toujours œuvré pour les faire vivre et rayonner, notamment au sein de l'association qu'il préside. Avec toute l'équipe associative, il a petit à petit diversifié les activités : sauvegarde du patrimoine, peinture, écriture, créations artistiques, et initié des rencontres où le breton est honoré. Jean-Claude Dupré, maire de Combrit, lui a remis la médaille d'honneur de la commune en remerciement de ses actions pour la vie et l'histoire de la commune.



vie associative

50^{ème} ANNIVERSAIRE DU CERCLE CELTIQUE... QUELLE FÊTE !

Les quarante adhérents du Cercle et les anciens ont présenté plusieurs spectacles, entièrement créés pour la circonstance. Les créations proposées au public furent à la hauteur de l'évènement. Le vendredi 10 juin, dans la salle du Triskell, les anciens et les plus jeunes ont interprété une première création accompagnés du Bagad de Combrit et du groupe **Madé mé kéré** formé cette année. Samedi 11 juin, un super fest noz fut proposé au Triskell animé par le Bagad, les groupes **Forzh Penaoz**, **Penn Dijonj** et **Evit Dans**, ainsi que les couples de sonneurs **Le Breton/Péron** et **Coent/Goubin** et les chanteurs **Ebrel/Flatrès**.

Le dimanche 12 juin, 250 à 300 membres, actuels et anciens, s'étaient réunis à Kérobistin pour partager un repas de l'amitié en toute convivialité.

> Contact :

Marine/02 29 40 48 18 - Patrice/02 98 56 40 01
<http://50anscerclecombrit.e-monsite.com/>
bagadcerclecombrit@yahoo.fr



24

CENTRE NAUTIQUE

■ Cours de gym et initiation au kite surf

Après la voile scolaire, pratiquée par les enfants des écoles de la commune, le CNSM propose la voile sportive, planche à voile, kayak... Au programme, surf, jeux d'équilibre, rando... il y a de la place, le CNSM vient d'acheter 13 kayaks. 5 catamarans neufs viennent d'arriver, 4 new cat 12, notamment pour les scolaires, un hobbie cat tattoo et un dérivateur 4.20, utilisé autant pour la location que pour la formation des moniteurs.

Cet été on pourra s'initier au kite surf, faire des sorties en habitable, et tous les matins il y aura de la gymnastique sur la plage.

Le CNSM propose à l'année, à toutes et à tous, une possibilité de naviguer, la plus adaptée aux souhaits de chacun et aux conditions les meilleures. De nouvelles propositions seront faites suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 24 juin.

François Le Caër a présenté les résultats 2010 du CNSM : chiffre d'affaires 163 244 €, en augmentation de 23 %, grâce aux stages d'été qui ont progressé de 30 % et grâce à la création du Point Passion Plage. Les charges externes ayant baissé de 26 % et les frais de personnel de 6 %, les résultats sont bénéficiaires de 23 971 € contre une perte l'an dernier de 4 876 €.

Ces bons résultats permettent au Centre Nautique d'investir dans de nouveaux bateaux et aussi de constituer une réserve en prévision de saisons plus difficiles.

> Contact

Centre Nautique Sainte-Marine :
02 98 56 48 64



OFFICE DE TOURISME



DES PROJETS POUR LA SAISON ET AU-DELÀ

Philippe Durand a assuré l'intérim à l'office de tourisme, lors du congé maternité de Claudine Pion-Fertil qui a repris son travail depuis le 5 mai dernier. Durant la saison estivale, Claudine sera épaulée par Nolwenn Pétilion, originaire de la commune et qui a déjà travaillé au sein de l'office en tant que saisonnière, il y a quelques années.

■ De nouveaux horaires ont été mis en place

- > **Hors saison** : du lundi au vendredi
9 h 15 - 12 h 15
- > **Du 15 au 30 juin et du 1^{er} au 15 septembre**
du lundi au vendredi :
9 h 15 - 12 h 45 / 14 h - 17 h
- > **En juillet et août** : du lundi au samedi
9 h 15 - 12 h 45 / 14 h - 18 h 30

■ En projet :

- > La création d'un site internet à portée nationale à destination des offices de tourisme. Cet espace pourra être proposé aux propriétaires de locations saisonnières et de chambres d'hôtes. Le lancement est prévu pour septembre 2011. Il permettra un référencement des annonces au niveau national et la création de mini-sites personnels de six pages pour une somme plutôt modique.
- > La création d'un livret-enfants dans les offices partenaires du groupement.
- > En septembre 2011, réalisation d'une étude pour la commercialisation de produits touristiques sous forme de box, en collaboration avec le groupement des offices de tourisme de Pays Bigouden. Cette opération a pour but de valoriser les prestataires sur le secteur ainsi que de dynamiser le territoire.
- > Des partenariats avec des sociétés privées sont à l'étude.



MONDIAL PUPILLES 2011

Les équipes de Combrit et Grafenhausen sur le terrain.

ETUDE TOURISTIQUE

■ En octobre 2010, un groupe de cinq étudiants* en licence professionnelle "Hébergement et environnement touristiques" du Pôle universitaire de Quimper se sont vu confier une étude demandée conjointement par la Mairie de Combrit-Sainte-Marine et l'Office de tourisme de la commune. Cette étude consistait à rencontrer les hébergeurs de Combrit - Sainte-Marine et de collecter leurs impressions, doléances et propositions sur l'activité touristique locale, afin d'en améliorer les prestations. Ce travail s'est déroulé sous la conduite de plusieurs tuteurs : Monsieur Patrice Rozuel, conseiller municipal en charge du tourisme, Jean-Claude Le Roy et Louis Castric, ancien et nouveau présidents de l'Office de Tourisme, et Nicolas Bernard, responsable des formations en tourisme au Pôle universitaire de Quimper. Le travail des étudiants s'est achevé fin mars 2011, et ils ont restitué leur étude en présence de Jean-Claude Dupré, de plusieurs membres de l'équipe municipale et représentants de l'office de Tourisme. Ce document, riche d'enseignements et porteur de propositions intéressantes, peut être consulté en Mairie.

* Audrey Airault, Laura Le Berre, Alexandra Bescond, Julie Dejan et Bryan Larzul.

25

Les étudiants ont présenté le résultat de leur étude à la mairie.



vie associative

DEUX RENDEZ-VOUS "NATURE" EN OCTOBRE...

■ "Eco to bigoud"

L'Association **Sur un air de terre** organise avec Paroles de Pain et Graine de Bio la 3^{ème} édition du rendez-vous écocitoyen bigouden et nomade "Eco to bigoud" les 14, 15 et 16 octobre à Kérobistin. « *Trois jours rassemblant des éco acteurs locaux sur un site carrefour véhiculant les valeurs qui seront mis en avant durant tout le week-end : respect de l'homme, du patrimoine naturel et bâti* ». Chaque concitoyen, petit ou grand, est invité à rencontrer et à échanger selon les différentes animations proposées : le vendredi, pour des ateliers destinés aux scolaires ; le samedi, seront développés des thèmes sur la solidarité : les jardins partagés, "le bio accessible à tous", la "recyclerie" et la "ressourcerie"... Le dimanche, un grand marché des producteurs bio locaux et des artisans sera organisé avec des animations tout au long de la journée.



> Informations

<http://sites.google.com/site/surunairdeterre/ecotobigoud>

> Contact

surunairdeterre@yahoo.fr ou 06 77 83 01 34

■ "Cyprès de chez nous"

L'association **Cyprès de chez nous** est née en 2001 ; son but est de promouvoir le Cyprès de Lambert qui a été introduit sur les côtes de Bretagne à la fin du 19^{ème} siècle. Originaire de Monterey en Californie, il fut planté pour fixer les dunes et comme brise-vent. Sa silhouette majestueuse tend malheureusement à disparaître car il a été remplacé par le Cyprès de Leyland obtenu par boutures, de plus, de nombreux spécimens furent détruits par l'ouragan de 1987. L'association présidée par Jean-Pierre Ruelle, paysagiste, présentera des photos, sculptures et de nombreux documents destinés à mettre en valeur leur arbre préféré les 15 et 16 octobre au Fort.

> Contact > <http://cypresdecheznous.org>

26

JUILLET RENDEZ-VOUS ... SEPTEMBRE

■ Dimanche 3

> **Fête de la godille** / 15 h - Port
(APE école de sainte-Marine)

> **Brocante** / 6 h - 19 h - Place de Grafenhausen

■ Dimanche 10

> **Troc et puces** / 9 h - 18 h - Stade (La Clarté)

■ Jeudi 14

> **Souper marin et bal populaire** /
à partir de 19 h - Kérobistin (Comité des fêtes)

■ Vendredi 15

> **Brocante** / 6 h - 19 h - Place de Grafenhausen

■ Dimanche 17

> **Troc et puces** / 6 h - 20 h - Stade
(Pétanque Combritoise)

■ Samedi 23

> **Souper marin et animation** /
à partir de 19 h - Kérobistin, (Comité des fêtes)

■ Dimanche 24

> **Après-midi crêpes** /
à partir de 12 h - Kérobistin (FNACA)

■ Jeudi 28

> **Brocante** / 6 h - 19 h - Place de Grafenhausen

AOÛT

■ Samedi 6

> **Nuit des étoiles** / 20 h - 9 h
Rendez-vous salle de Penmorvan (Loar Gann)

■ Dimanche 7

> **Fête paysanne** / à partir de 12 h - Bourg
(La clarté Fête Paysanne)

■ Lundi 8

> **Concours de galoche** / 14 h
Parking de Croas Ver (FNACA)

■ Jeudi 11

> **Brocante** / 6 h - 19 h - Place de Grafenhausen

■ Lundi 15

> **Vente de gâteaux** / 9 h 30 - 13 h - La Clarté
> **Souper marin et animation** /
à partir de 19 h - Kérobistin (Comité des fêtes)

■ Jeudi 25

> **Brocante** / 6 h - 19 h - Place de Grafenhausen

■ Dimanche 28

> **Troc et puces** - Croas ver (Force T)

■ Dimanche 4

> **Exposition florale** / 10 h - 18 h
Ti ar Barrez (Atelier floral)

■ Dimanche 11

> **Pardon de la Clarté et restauration**
(Comité des fêtes)

■ Lundi 12

> **Concours de galoche** / 14 h - la Clarté
(Comité des fêtes)

■ Dimanche 18

> **Brocante** / 6 h - 19 h - Place de Grafenhausen

OCTOBRE

■ Vendredi 7

> **Rassemblement pétanque vétérans** /
8 h - 20 h - Croas Ver (Pétanque combritoise)

■ Vendredi 14

> **Loto au Triskell** / 20 h (Force T)

■ Dimanche 30

> **Fête de l'automne** / 12 h - 19 h - La Clarté
(La Clarté Fête paysanne)



A L'ÉCOLE PUBLIQUE DU BOURG

■ Rencontres chorales

Le 26 mai dernier, les classes de CP, CM1 et CM2 de l'école primaire publique de Combrit ont participé aux rencontres chorales qui réunissaient plusieurs chorales d'école (Pont-L'Abbé, Plonéour-Lanvern et l'Île-Tudy). Les élèves ont fait vivre le travail mené en musique durant toute l'année, sur la scène du Triskell, dans de réelles conditions de concert.

■ Projet Océanopolis : "Jeunes reporters des arts et des sciences"



Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus le 6 juin dernier à Brest dans le cadre du projet **Jeunes reporters des arts et des sciences** organisé par Océanopolis, auquel une trentaine de classes du département ont participé. Durant l'année, les élèves se sont investis dans ce projet, liant **les sciences et les arts**. Le travail scientifique a été axé sur la biodiversité marine et la classification des espèces. Le volet artistique a permis aux CM1 de réaliser des tableaux "éco-conçus" à partir de matériaux ramassés sur la plage et représentant différents animaux du milieu marin.

Les CM2 quant à eux, ont réalisé deux œuvres à partir d'animaux marins dessinés et découpés, puis assemblés pour former une silhouette symbolisant les relations entre l'homme et la biodiversité.



Les deux classes ont également écrit en commun les paroles d'une chanson "**Le reggae de la biodiversité**".

Lors de la journée du 6 juin, les élèves ont pu présenter leurs travaux dans l'auditorium d'Océanopolis devant un public nombreux et ont interprété leur chanson.

Ils ont aussi pu admirer leurs œuvres et les travaux des autres classes dans la salle d'exposition consacrée au projet. Ils ont également pu visiter les trois pavillons d'Océanopolis. Ce projet a permis aux CM1 et CM2 d'approfondir leur connaissance de la biodiversité marine et de développer leur créativité artistique.

La journée du 6 juin, placée sous le signe du partage et de l'échange, fut ainsi le joyeux épilogue d'une année placée sous le signe de la biodiversité.

A L'ÉCOLE DE SAINTE-MARINE



Les plus jeunes ont eux aussi pris part à la rencontre.

■ Peu avant les vacances de Pâques, une partie de l'équipage du **Jolokia** a été reçue à l'école afin de présenter le **film tourné à bord du bateau**. Un moment privilégié pour échanger sur le Défi-intégration, qui a embarqué un équipage, composé de marins valides et handicapés, sur la route des épices. A l'école, les élèves travaillent depuis 2009 sur le thème de la Différence.

■ Chaque jour un haïku a été écrit comme une pensée pour le **Japon** meurtri. Une "fabrique d'Haïkus" a été installée dans la classe, après la découverte de cette technique poétique : trois vers, dix-sept syllabes pour évoquer des émotions et la nature...



« Perles bleues et scintillantes
Les Myosotis
Quelle beauté ! »
Solène

« Est-ce un caillou doré ?
Ou une pièce d'or ?
Non, un scarabée doré »
Nolwenn

« Une brume douce et légère
Est venue perler
Mon visage d'eau si pure »
Joséphine

...et aussi...



■ CE et CM ont embarqué à leur tour mais pour "**Le p'tit tour de vélo**" proposé par l'USEP : 22 kilomètres le long du canal de Nantes à Brest le 12 mai. Une randonnée itinérante qui a permis de découvrir la maison éclésièrre et de participer sur place, à Pont-Coblant, à un atelier sur la sécurité routière.



Découverte de la céramique à l'atelier Mont Marin.



Visite à la caserne des pompiers à Pont-l'Abbé.

Un peu d'histoire...

SEIZH FEUNTEUN / Sept fontaines MEIN HA DOUR / Pierres et eau

Sur la propriété Pen Ar Menez, à Ti Robin, en contrebas de la zone de covoiturage, le site de Seizh Feunteun voit sourdre de trois fontaines une eau limpide qui alimente un lavoir adjacent. Ce dernier est entretenu par l'association Mein Ha Dour.

A l'origine, il y'avait bien sept fontaines. Mais les travaux routiers de la transbigoudène, et particulièrement de la bretelle d'accès, ont partiellement comblé le site : quatre sources ont disparu.

C'était un lieu celtre sacré comme l'atteste la présence d'un menhir dit "de vallée" dont la hauteur d'environ quatre-vingt centimètres était une référence indiquant la nature de la zone humide qu'il convenait de préserver... Déjà !

En aval du lavoir qui a été remanié au milieu du siècle dernier afin d'alléger le pénibilité du travail des lavandières, l'eau, captée dans les fontaines par une tuyauterie de plomb, alimentait une cressonnière qui était connue et appréciée du voisinage.

Au XV^{ème} siècle, lors de la construction d'une chapelle dédiée à Saint Vital, près de Méjou Mel, à proximité de ce lieu sacré, une des trois fontaines a été parée des vertus médicinales, se référant au Saint. Et, lors du pardon annuel, une procession

quittait la chapelle pour rallier cette fontaine habillée de vieilles pierres à l'agencement délicat. Les mères de famille y trempaient les chemises de leurs enfants malades de la coqueluche afin d'humidifier leur corps de cette eau bienfaisante, source de vie et gage de guérison. Par ailleurs, d'après les historiens, la présence de tessons de faïence et porcelaine dans les fontaines votives de la commune serait une réminiscence des traditions celtes ayant perduré après la christianisation. Ces tessons qui portent le nom de « bravigou » (belles choses) représentent des offrandes pour solliciter la réalisation d'un vœu. La chapelle n'existe plus. Certains l'appelaient « An Iliz », l'Eglise. Seuls, subsistaient quelques amas de pierre.

L'association Mein Ha Dour a entrepris de stabiliser les ruines, de reconstituer l'amorce du bâti et de nettoyer le placître avec l'aide des services techniques de la municipalité.

Quant à l'eau des fontaines, dont il convient de continuer à veiller sur son bon état de santé, elle se jette dans l'anse de Combrit après avoir folâtré dans maintes prairies de Kerhor, Keromnès, Kegadoret ou Kerlaouenn.

Marcel Dilosquer

contact mairie

Tél. 02 98 56 33 14 - Fax 02 98 56 40 65
E-mail : mairie@combrit-saintemarine.fr
Site : www.combrit-saintemarine.fr
Directeur de la publication : Jean-Claude Dupré
Crédit photos : Yvon Goenvec.

Couverture

50 ans du Cercle Celtique : A. C. Laurent et M. R. Duval.
Rendez-vous sur l'Erdre 2010 : Canot - Voile - Aviron

Conception / Impression : Tanguy - Pont-l'Abbé
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.

